

Moeurs primitives : variétés

Autor(en): **Matter, M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **92 (1965)**

Heft 3-4

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-233866>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les gens qui vont à la montagne dans certains coins reculés de nos Alpes ont souvent de pittoresques récits à conter quant à l'hospitalité pratiquée là-haut. Je n'en veux pour exemple que l'aventure authentique d'un jeune vétérinaire, chargé de visiter les alpages en compagnie de M. le préfet, vieillard respectable et compagnon de course plein de gaieté et d'humour. Comme il ne pouvait pas être question, pour ces messieurs, de regagner la moindre auberge pour y passer la nuit, on leur avait désigné un chalet où ils seraient assurés de trouver le gîte. Ils s'y rendirent.

Une jouvencelle de 15 à 20 printemps les reçut et les introduisit aussitôt dans une chambrette très propre, à plafond bas, à fenêtres minuscules, meublée de deux lits : l'un haut sur jambes dont le bahut tout proche permettait de faire l'ascension, l'autre presque à ras de terre.

Les deux compagnons eurent un sourire amusé pour cette installation primitive.

« Tirons à la courte paille ! déclara le préfet, pour savoir qui aura le sous-lit.

— Mais, objecta timidement la jeune fille, c'est moi qui y dormirai, le grand lit est pour vous deux !

— Simplicité patriarcale ! s'exclama le bon vieillard. Mon jeune ami, allons-y !

Et ils y allèrent et étouffèrent longtemps des rires sous leur duvet tandis que la jeune fille se dévêtait près de la fenêtre.

Mais l'aventure n'en resta pas là !

Quelques instants plus tard, des pas lourds se firent entendre devant le chalet. Un joyeux « houhou » retentit auquel répondit la jeune fille.

— Qu'est-ce que c'est ? demanda le vétérinaire.

— C'est ma mère qui rentre.

— Voulez-vous parier, dit le préfet à son jeune compagnon, que la mère sera aussi de la partie ?

Le compagnon ne paria pas, il riait trop !

Il aurait perdu, d'ailleurs, car la mère entra, dit « Bonsoir » le plus naturellement du monde et, s'étant dévêtue, se coucha à côté de sa fille. Le sous-lit s'endormit le premier du sommeil des justes. L'étage supérieur ne tarda pas à suivre son exemple.

Et, au matin, quand les deux messieurs se disposèrent à poursuivre leur route, il y avait longtemps que mère et fille vaquaient à leurs occupations domestiques, sans se douter qu'elles venaient d'être les héroïnes d'une plaisante histoire.

M. Matter.

LE PREMIER PAS... D'UN BON REPAS !

Les « Bons Romands » sont toujours prêts à prendre... un apéritif « DIABLERETS » !